



RÉGION ACADÉMIQUE
CENTRE-
VAL DE LOIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports



ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
d'Indre-et-Loire



Appel à Manifestation d'Intérêt

Cahier des Charges pour la désignation d'une personne morale chargée de la coordination et du développement du parasport en Indre-et-Loire

CONTEXTE

Dans le cadre du développement et de la promotion des activités physiques et sportives pour les personnes en situation de handicap, et dans la poursuite de la dynamique portée par les Jeux Paralympiques 2024, les institutions qui pilotent la politique parasportive en Indre-et-Loire lancent un appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place d'une **mission de coordination départementale du parasport**.

La prise en compte du parasport et de son développement à l'échelle départementale est une **priorité partagée par les financeurs publics** État, Région-Centre-Val de Loire, Département d'Indre-et-Loire, Communes, Etablissements publics...

Cette priorité vise à assurer l'égalité d'accès à la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap, quelle qu'en soit sa spécificité.

Fort d'un constat qui met en évidence des complexités structurelles et conjoncturelles sur la thématique du parasport, il est décidé d'un commun accord par les principaux financeurs institutionnels du parasport de **mutualiser moyens et réflexions pour assurer la continuité de cette mission de service public**.

Cette réflexion autour d'une entité départementale parasport, existe en complément du Comité Régional Handisport et de la Ligue Sport adapté (qui bénéficient chacun d'un Emploi Sportif Qualifié dédié au développement de la pratique sur le 37).

Il est envisagé à ce stade de la réflexion la mobilisation de subventions d'amorçage, notamment dans le cadre des finances des services de l'Etat (DRAJES) et la mise à disposition d'un bureau à la Maison des Sports Michel Montaubin. Les structures candidates sont appelées à se positionner sur leurs besoins, leurs orientations, leurs propositions et préconisations.



OBJECTIF PRINCIPAL DU CAHIER DES CHARGES

Le présent cahier des charges vise à désigner une structure existante ou à encourager la création d'une structure dédiée, pérenne et efficiente, capable de coordonner l'écosystème dédié au parasport (acteurs prestataires, public usager cible, acteurs institutionnels financeurs ou non, mécènes, offres de services en terme d'activités sportives adaptées aux personnes en situation de handicap).

Ce travail au profit d'un public cible est prioritairement mené avec les partenaires suivants*

- ✓ Acteurs institutionnels (SDJES, Conseil Départemental, MDPH, collectivités, DT-ARS...)
- ✓ Professionnels du secteur sportif (CPSF, CDOS, Comités départementaux, clubs...)
- ✓ Professionnels du secteur médico-social
- ✓ Associations expertes et représentantes des familles
- ✓ Associations gestionnaires d'Établissements et Services Sociaux et Médico-sociaux (ESSMS)

La structure devra :

- Accompagner la structuration du parasport départemental vers une autonomie financière raisonnée (modèle économique pérenne).
- Veiller à une approche transversale du parasport et témoigner de la compréhension des enjeux (transport, accessibilité, patrimoine, formation).
- Assurer la transversalité entre les politiques sportives et sociales du département (sport, social, éducation, transport etc).

MISSIONS DE LA STRUCTURE

Pour l'ensemble des missions ci-dessous énoncées, la structure pourra s'appuyer sur les comités sportifs départementaux délégataires du parasport lorsqu'ils existent ou les entités régionales, et les deux emplois sportifs qualifiés au bénéfice du 37. Cette gestion partenariale pourra faire l'objet de conventions.

Développer, Structurer et Coordonner l'offre parasportive départementale

- Etablir/actualiser un diagnostic - Recenser et cartographier l'offre existante et les besoins (clubs, structures médico-sociales, pratiquants), sur la base des états des lieux et outils existants (handiguide des sports, dispositifs et programmes du CPSF).
- Fédérer, mettre en réseau et accompagner les acteurs locaux et partenaires du parasport (clubs, associations, collectivités, établissements médico-sociaux).
- Animer le réseau départemental parasportif (*réunions de concertation et des temps d'échange entre les différents acteurs*).
- Coordination territoriale des actions entre les différents partenaires institutionnels et associatifs (*gestion de calendriers événementiels, structuration des réunions pour éviter des concurrences calendaires*).



Sensibiliser et Former les acteurs

- Accompagner les clubs sportifs dans l'accueil et l'encadrement des personnes en situation de handicap.
- Sensibiliser et former (*proposer des programmes de formation pour les sportifs et les entraîneurs*).

Faciliter l'accès aux pratiques sportives et l'inclusion des personnes en situation de handicap, en loisir comme en compétition

- Organiser des actions de sensibilisation au parasport, en complément de l'offre existante.
- Favoriser le développement du parasport de haut niveau et la participation aux compétitions locales, nationales et internationales.
- Offrir des activités sportives adaptées aux personnes en situation de handicap.
- Organiser des compétitions et des événements sportifs pour les personnes en situation de handicap.
- Collaborer avec les associations et les clubs sportifs pour promouvoir le parasport.

Communiquer et être identifié comme un lieu ressources

- **Promouvoir et organiser des activités et événements parasportifs** (*Campagnes de sensibilisation auprès du grand public, des personnes concernées et des familles, des bénévoles, des éducateurs, des élus, des entreprises, des établissements scolaires etc*).

- ✓ Développer des outils de communication adaptés.
- ✓ Partenariats avec les médias (conventions pluri-annuelles à formaliser).
- ✓ Valorisation des parcours d'athlètes en situation de handicap.

- **Être un lieu ressources** (*guichet unique, référent, plateforme d'informations*)

- ✓ Identifier les besoins et attentes des personnes en situation de handicap.
- ✓ Identifier les infrastructures sportives existantes, leur accessibilité et les besoins en nouvelles infrastructures.
- ✓ Développement des infrastructures et du matériel parasportif.
- ✓ Soutenir l'acquisition de matériel adapté à chaque discipline parasportive.
- ✓ Mutualiser les ERP pour une inclusion structurante (site de pratique, matériel, ...).

CRITERES D'ELIGIBILITE

- Structure juridique associative.
- Justifier d'une expérience dans le domaine du sport et/ou du handicap.
- Être implanté sur le territoire d'Indre-et-Loire et bien en connaître les acteurs locaux.



DOSSIER DE CANDIDATURE

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Une lettre de motivation pour porter la mission de coordination départementale du parasport.
2. Une présentation de la structure (*statuts, coordonnées, organigramme, gouvernance, budget général, bilan d'activité, diplômes*).
3. Un plan d'action qui répond à la mission et au cahier des charges.
4. Une présentation du projet et de la gouvernance envisagée.
5. Une note méthodologique permettant d'apprécier :
 - Le mode opératoire retenu
 - La gouvernance retenue
 - Un plan d'action sur 3 ans minimum
 - Un budget prévisionnel en dépenses / recettes (plan de financement)
 - Les modalités d'évaluation de la mission

MODALITE DE SELECTION ET CALENDRIER

L'instruction des demandes sera réalisée conjointement par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire.

CALENDRIER

- ✓ Les candidatures devront être transmises dans la période **du 15 septembre au 31 octobre 2025.**
- ✓ Un entretien sera programmé par le SDJES et le Conseil Départemental aux structures candidates éligibles.

Les candidatures seront examinées par un comité de sélection qui évaluera les projets en fonction des 5 critères suivants :

- Qualité du projet (*pertinence, méthodologie, innovation, faisabilité et viabilité du projet*).
- Capacité à mettre en œuvre (*expérience dans le secteur, équipe, notoriété*).
- Clarté et présentation du projet (*structuration du propos, engagement, gouvernance, éthique*).
- Plan de financement.
- Impacts et évaluation attendus.



RÉGION ACADÉMIQUE
CENTRE-
VAL DE LOIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports



ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
d'Indre-et-Loire



CONTACTS RESSOURCES

Pour obtenir plus d'informations sur l'appel à manifestation d'intérêt, les structures candidates peuvent contacter les services de l'Etat et du Département.

Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports d'Indre-et-Loire	Conseil Départemental d'Indre-et-Loire
Yann FRADON Chef de service yann.fradon@ac-orleans-tours.fr 02.38.83.48.88	Sophie PERRIER Cheffe de service de l'action culturelle, des sports et de la vie associative sperrier@departement-touraine.fr 02.47.31.47.31
Stéphanie LECOMTE Conseillère d'Animation Sportive stephanie.lecomte@ac-orleans-tours.fr 02.38.79.41.93	Dominique GUILLON Service de l'action culturelle, des sports et de la vie associative dguillon@departement-touraine.fr 02.47.31.48.62

GLOSSAIRE

CDOS : Comité Départemental Olympique et Sportif

CPSF : Comité Paralympique et Sportif Français

DRAJES : Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

DT ARS : Direction Territoriale de l'Agence Régionale de Santé

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

SDJES : Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports